

Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE Thouet en 2015

1. Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte	2
2. Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE	6
3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation	11
4. Actions de communication 2015.....	15
5. Budget et financement de l'année 2015	16
6. Analyse – bilan – perspectives	16
7. Annexes	19

Document validé par la CLE du SAGE Thouet le 04/02/2016

Le Président de la CLE du SAGE Thouet
Olivier CUBAUD



- État des masses d'eau

La mise en place d'un SAGE sur le bassin du Thouet est justifiée puisque la plupart des masses d'eau superficielles et souterraines n'atteint pas les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre sur l'Eau. Ci-dessous, les états et objectifs des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin du Thouet (données SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015). Le nouveau SDAGE 2016-2021 redéfinira les objectifs par masses d'eau.

34 masses d'eau superficielles :

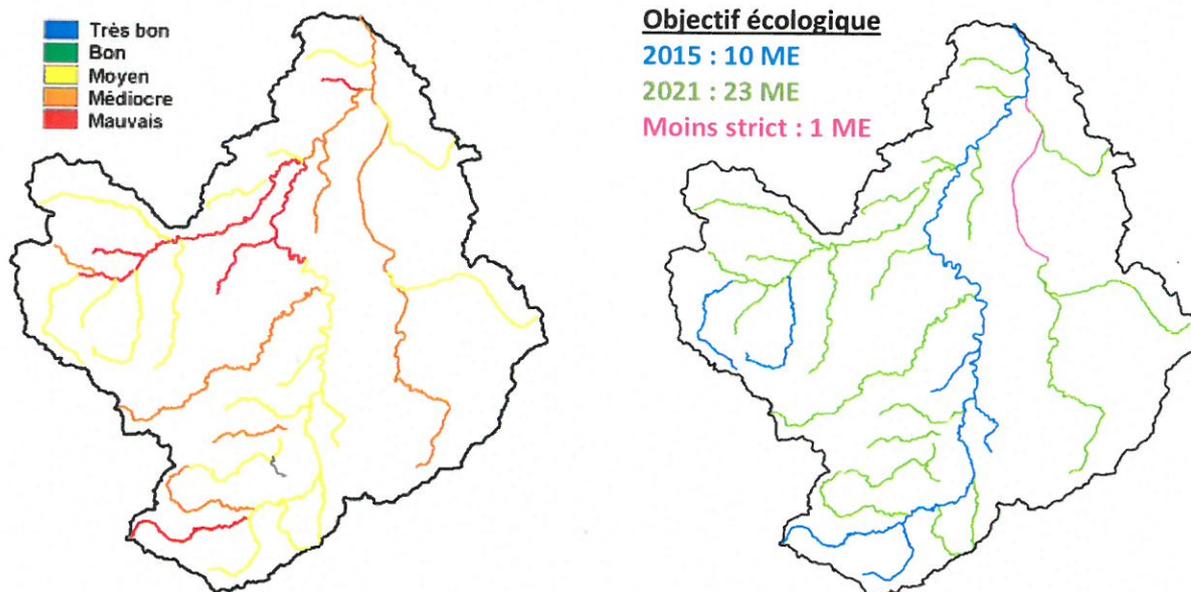


Figure 2 : États et objectifs écologiques des masses d'eau superficielles en 2011 (SDAGE 2010-2015, AELB 2014)

10 masses d'eau souterraines :

Code masse d'eau	Intitulé de la masse d'eau	Etat Chimique	Paramètre Nitrates	Paramètre Pesticides	Objectif chimique
FRGG032	LE THOUET	Bon	Bon	Bon	2021
FRGG064	CALCAIRES ET MARNES DE L'INFRA-TOARCIEU AU NORD DU SEUIL DU POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG065	CALCAIRES ET MARNES DU DOGGER DU BV DU THOUET	Mauvais	Mauvais	Bon	2027
FRGG067	CALCAIRES A SILEX CAPTIFS DU DOGGER DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG072	CALCAIRES ET MARNES DU JURASSIQUE SUPERIEUR DU HAUT-POITOU	Mauvais	Mauvais	Bon	2021
FRGG073	CALCAIRES DU JURASSIQUE SUPERIEUR CAPTIF DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG082	CALCAIRE JURASSIQUE DE L'ANTICLINAL LOUDUNAIS	Mauvais	Mauvais	Bon	2021
FRGG087	CRAIE DU SENO-TURONIEU DU BV DE LA VIENNE	Mauvais	Mauvais	Mauvais	2021
FRGG122	SABLES ET GRES LIBRES DU CENOMANIEU - UNITE DE LA LOIRE	Mauvais	Bon	Mauvais	2021
FRGG142	SABLES ET GRES CAPTIFS DU CENOMANIEU UNITE DE LA LOIRE	Bon	Bon	Bon	2015

Figure 3 : États et objectifs chimiques des masses d'eau souterraines en 2011 (SDAGE 2010-2015, AELB, 2014)

En 2011, toutes les masses d'eau souterraines du bassin atteignaient le bon état quantitatif sauf les masses d'eau FRGG072 et FRGG142 qui présentaient un état médiocre.

Sur le Thouet, les principaux enjeux pré-identifiés dans l'étude de préfiguration du SAGE en 2005 sont :

- *La sécurisation en eau potable ;*
- *La reconquête de la qualité des eaux de surface ;*
- *La gestion quantitative de la ressource ;*
- *La protection des têtes de bassin versant et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;*
- *Le rétablissement d'une connectivité amont-aval des cours d'eau ;*
- *La valorisation touristique et la maîtrise des loisirs liés à l'eau.*

- Historique

Le SAGE Thouet est en cours d'élaboration. L'historique de la démarche est rappelé dans le tableau suivant :

2005	Le SMVT et Saumur Agglo réalisent une étude de préfiguration du SAGE Thouet	
2008	Élaboration du dossier préalable au SAGE - Consultation des collectivités et organismes sur le périmètre du SAGE sur la base du dossier préalable	
2009	Février à avril	Le SMVT et Saumur Agglo réalisent une étude juridique sur la réflexion de la mise en œuvre du SAGE Thouet
2010	26 juillet 2010	Avis favorable du comité de bassin Loire Bretagne sur le périmètre du SAGE
	20 décembre	Arrêté de périmètre du SAGE Thouet
2011	14 octobre	Arrêté de composition de la CLE , début de l'élaboration du SAGE Thouet
2012	31 janvier	1^{ère} réunion de CLE : Élection du Président de la CLE et du bureau, désignation de la structure porteuse (SMVT et Saumur Agglo)
	juillet	Recrutement d'une cellule d'animation (1 animateur + 1 technicien à mi-temps + 1 assistante administrative à mi-temps)
	4 décembre	2^{ème} réunion de la CLE : Méthodologie d'élaboration de l'état initial du SAGE, validation des représentants du collège des usagers au bureau
2013	15 et 16 mai	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de la réalisation de l'état initial
	12 juin	3^{ème} réunion de CLE : 1 ^{er} bilan des commissions thématiques. Identification des études complémentaires
2014	16 janvier	4^{ème} réunion de la CLE : Validation de la méthodologie pour la réalisation de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet ». Validation des modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet
	30 septembre	5^{ème} réunion de la CLE : Réélections du Président, des Vice-Présidents et du Bureau
	9 décembre	6^{ème} réunion de la CLE : Présentation des résultats finaux de l'étude « Pratiques et pressions agricoles ». Point sur l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE. Lancement de l'étude sur « l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts »
2015	24 et 25 mars	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de la validation de l'état initial
	15 avril	7^{ème} réunion de la CLE : Validation de l'état initial du SAGE et identification des compléments à apporter. Restitution des résultats de l'étude sur l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts. Consultation du projet de SDAGE 2016-2021
	29 septembre	8^{ème} réunion de la CLE : Lancement de l'étude « Complément de l'état initial et diagnostic du SAGE ». Méthodologie pour la réalisation de la cartographie des cours d'eau (79). Réélection partielle du Bureau de la CLE

Suite aux élections du 30 septembre 2014, le Président de la CLE est Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (**SMVT**). Il est accompagné par deux Vice-présidents, Jean Pierre ANTOINE, Délégué de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement » (**CASLD**), et Hubert BAUFUMÉ, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais (**CCPL**).

Le SAGE Thouet est co-porté par deux structures, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement ».

La cellule d'animation du SAGE Thouet est composée de la manière suivante :

- Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet à temps plein, en poste depuis le 10/11/2014,
- Alexis PACAUD, technicien SAGE à mi-temps, en poste depuis le 19/01/2015,
- Claudie PAITREULT, assistante administrative à 12h/semaine, depuis le 03/02/2014.

2. Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE

- Rappel des réunions de la CLE et du bureau

Réunions	Nombre de participants par collège			Ordre du jour	Principales discussions, conclusions ou décisions
	Collectivités	Usagers	État		
Réunion de Bureau du 12 janvier 2015	5/8	4/4	4/4	Lancement de l'étude d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'étude sur la connaissance et les impacts des plans d'eau sur le bassin du Thouet - Présentation par le prestataire SERAMA de la méthodologie de travail envisagée et du calendrier
Réunion de Bureau du 10 mars 2015	5/8	3/4	3/4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des résultats de l'étude AMO « Amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts » 2. Présentation du projet de SDAGE 2016-2021 3. Commissions thématiques du SAGE 4. Ordre du jour de la CLE du 15/04/2015 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le prestataire SERAMA des résultats de l'étude « AMO visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et leurs impacts sur le bassin du Thouet » : ces résultats ont été envoyés aux membres de la CLE pour avis avant la séance. Validation par le Bureau des résultats de l'étude, une présentation finale sera faite en CLE du 15/04/2015. - Présentation du projet de SDAGE 2016-2021. Envoi du projet aux membres de la CLE pour avis, un bilan des remarques émises sera réalisé lors de la CLE du 15/04/2015. - Organisation des commissions thématiques du SAGE qui auront lieu les 24 et 25 mars pour présentation de l'état initial du SAGE avant validation en CLE.

<p>Séance de la CLE du 15 avril 2015</p>	<p>15/32</p>	<p>8/16</p>	<p>5/14 + 1 mandat</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du compte rendu de la CLE du 9/12/2014 2. Validation du rapport d'activité 2014 de la CLE du SAGE Thouet 3. Restitution des résultats de l'étude AMO « plans d'eau » 4. Validation de l'état initial du SAGE Thouet 5. Consultation du projet de SDAGE 2016-2021 6. Communication 2015 7. Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation finale, par le prestataire SERAMA, des résultats de l'étude « AMO visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et leurs impacts sur le bassin du Thouet ». - Présentation de l'état initial du SAGE rédigé en interne par la cellule d'animation et mise en avant des manques : Validation de l'état initial du SAGE par la CLE et demande de complément sur le volet assainissement et alimentation en eau potable dans le cadre d'une étude « Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE ». - Présentation des remarques émises sur le projet de SDAGE 2016-2021 et validation du courrier réponse à la consultation. - Présentation des opérations de communication envisagées en 2015
<p>Réunion de Bureau du 10 juin 2015</p>	<p>5/8 (suite aux élections départementales, 2 sièges du Bureau sont à pourvoir, des élections seront organisées lors de la CLE du 29/09/2015)</p>	<p>2/4</p>	<p>4/4</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de CCTP pour le complément de l'état initial et le diagnostic du SAGE 2. Suite à donner à l'étude AMO « Plans d'eau » 3. Point sur le renouvellement partiel de la CLE 4. Enquête publique sur le projet d'usine de gazéification en Thouarsais 5. PLU de la commune de Cersay 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du CCTP de l'étude « Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE » (lancement de l'étude prévu fin septembre 2015). - Réflexions sur les suites à donner à l'étude « plans d'eau et impacts ». - Point sur les nouveaux membres de la CLE suite aux élections départementales. - Projet de PLU de la commune de Cersay : avis favorable du Bureau sous réserve de validation par les membres de la CLE. - Présentation du projet d'usine de gazéification et rappel des dates de l'enquête publique aux membres de la CLE.

<p>Réunion de Bureau du 12 août 2015</p>	<p>4/8</p>	<p>3/4</p>	<p>4/4</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des cours d'eau des Deux-Sèvres 2. Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE (calendrier) 3. Organisation de la journée « membres de la CLE » 4. Dossier de demande de révision de l'autorisation des installations du Cébron 5. Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par les services de l'État 79 de la méthodologie envisagée pour la réalisation de la cartographie des cours d'eau et proposition d'associer la CLE à ce travail. L'avis de la CLE sera demandé lors de la séance plénière du 29/09/2015. - Point sur les réponses à la consultation des entreprises pour l'étude « Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE » et présentation du calendrier prévisionnel de travail. - Validation de l'organisation de la journée « membres CLE » - Dossier de demande de révision de l'autorisation des installations du Cébron : avis favorable du Bureau.
<p>Séance de la CLE du 29 septembre 2015</p>	<p>14/32 +3 mandats</p>	<p>10/16</p>	<p>3/14</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du compte-rendu de la CLE du 15 avril 2015 2. Élections « Bureau de la CLE » 3. Présentation de la méthodologie pour l'étude « Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE » 4. Cartographie des cours d'eau (79) 5. Organisation de la journée « membres de la CLE » 6. Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement partiel du Bureau de la CLE suite aux élections départementales, nouveaux membres : <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Jocelyne MARTIN, conseillère départementale du Maine-et-Loire • M^{me} Esther MAHIET-LUCAS, conseillère départementale des Deux-Sèvres • M. Robert GIRAULT, Mairie de La Coudre - Lancement de l'étude « Complément de l'état initial + diagnostic du SAGE » et présentation par le prestataire GEO-HYD de la méthodologie envisagée. - Présentation par les Services de l'État 79 de la méthodologie pour la réalisation de la cartographie des cours d'eau (79). Validation par la CLE de la méthodologie et création d'un comité technique spécifique pour suivre ce travail.

Réunion de Bureau du 5 novembre 2015	7/8	3/4	4/4	<p>1. Complément de l'état initial du SAGE Thouet – restitution volet assainissement</p> <p>2. Présentation de l'OUGC Thouet - Thouaret - Argenton et de l'AUP pour l'irrigation</p> <p>3. Inventaires zones humides</p> <p>4. Organisation de la journée « membres de la CLE »</p> <p>5. Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la demande d'avis sur le dossier de l'AUP de l'OUGC Thouet-Thouaret-Argenton qui sera présenté lors du Bureau de la CLE du 5/11/2015.
					<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le prestataire GEO-HYD des premiers éléments du complément de l'état initial du SAGE (volet assainissement) et suite de l'étude. - Présentation par le Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes de l'OUGC Thouet-Thouaret-Argenton et de la demande d'AUP pour l'irrigation. - Présentation des résultats zones humides de 4 communes du bassin. Les résultats des inventaires seront envoyés aux membres de la CLE pour validation. - Suite à la sollicitation de syndicats de rivières, réflexion sur le lancement d'une étude sur la mise en œuvre de la GEMAPI à l'échelle du bassin du Thouet. Ce point sera présenté et débattu lors de la prochaine CLE.

Les comptes rendus et les diaporamas présentés lors de ces réunions sont téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet :

<http://www.sagethouet.fr/documentation.html>

- Dossiers portés à connaissance de la CLE en 2015

Les opérations soumises à déclaration ou autorisation doivent être communiquées au Président de la Commission Locale de l'Eau lorsque l'opération déclarée est située dans le périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux approuvé ou y produit des effets.

Cette consultation permet aux membres de la CLE d'étudier la compatibilité du projet présenté avec le SAGE. **Ce type de délibération ne peut être pris que sur la base d'un SAGE approuvé par le Préfet et entré en phase de mise en œuvre. Or, le SAGE Thouet étant en phase d'élaboration, la CLE ne peut pas formuler d'avis sur la comptabilité du projet. Il convient donc de ne pas parler d'avis mais plutôt d'un « porté à connaissance » à destination des membres de la CLE.**

Par conséquent, les dossiers de cette nature sont diffusés sur le site internet du SAGE puis listés en CLE. Les membres de la CLE peuvent faire remonter leurs remarques qui sont ensuite adressées à la structure sollicitant l'avis. De plus, les membres de la CLE peuvent également exprimer leurs observations lors des enquêtes publiques.

Voici les dossiers portés à connaissance de la CLE en 2015 :

- **1^{er} juin 2015** : « Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cersay (79) » transmis par la communauté de communes du Thouarsais.
- **22 juillet 2015** : « Dossier de demande de révision de l'autorisation des installations du Cébron » transmis par la SPL du Cébron.
- **21 septembre 2015** : « Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) de prélèvement en eaux d'irrigation de la Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes, en tant qu'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) des eaux d'irrigation sur le bassin Thouet-Thouaret-Argenton » transmis par la DDT des Deux-Sèvres (79).
- **9 novembre 2015** : « Vidange du Cébron pour revue de sureté » transmis par la DDT 79.
- **17 décembre 2015** : « Restauration écologique du Ton et de la Madoire : étangs de Terves, de la Chaize et de Noirliou » transmis par la DDT 79.

- Avis sur les projets de contrats territoriaux

Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'eau souhaite renforcer l'articulation entre les SAGE et les Contrats territoriaux (CT). Ainsi, les CLE sont sollicitées afin de produire un avis motivé sur les projets de CT avant leur présentation au conseil d'administration.

Concernant les SAGE en cours d'élaboration, il est important que les CLE soient informées sur le projet de CT. En effet, bien que le projet de SAGE ne soit pas abouti, il est nécessaire qu'il y ait une information/communication entre la CLE et le comité de pilotage du CT.

Dans ce cas, l'avis motivé de la CLE est également demandé. La CLE doit vérifier que les enjeux et problématiques traités dans le projet de CT sont cohérents avec ceux du SAGE en préparation. Ainsi, en l'espèce, l'avis motivé signifie que la CLE doit expliquer, argumenter les conclusions de son avis. La grille-type d'analyse permet à ce titre de fournir une base de réflexion.

Au cours de l'année 2015, la CLE n'a pas été sollicitée pour émettre un avis sur un projet de Contrat Territorial.

3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

En plus de l'organisation et de l'animation des réunions du Bureau ou de la CLE, la cellule d'animation a suivi les dossiers suivants :

- Rédaction et validation de l'état initial du SAGE

La rédaction de l'état initial s'est effectuée en régie en s'appuyant sur le porté à connaissance du Préfet des Deux Sèvres, les documents liés aux contrats territoriaux en cours sur le territoire et par l'intermédiaire de commissions thématiques.

Ces commissions ont permis d'impliquer progressivement les membres de la CLE tout au long de la rédaction de l'état initial et d'associer des structures non membres de la CLE en tant que partenaires techniques.

Fin 2014, un projet d'état de lieux a été présenté aux membres de la CLE.

L'année 2015 a permis de finaliser la rédaction de l'état initial du SAGE. Pour ce faire les 3 commissions thématiques du SAGE se sont réunies les 24 et 25 mars afin d'échanger sur les éléments recueillis et les données à compléter.

Lors de la séance plénière du 15 avril 2015, les membres de la CLE ont validé l'état initial du SAGE et confirmer la nécessité qu'un complément soit apporté sur le volet « assainissement et alimentation en eau potable ». Ainsi ce complément sera traité en amont de la réalisation du diagnostic du SAGE par un prestataire.

- Lancement de l'étude « Complément de l'état initial et diagnostic du SAGE Thouet »

Pour permettre la poursuite de l'élaboration du SAGE, les membres de la CLE ont fait appel à un prestataire, le bureau d'études GEO-HYD, pour la réalisation du complément de l'état initial (volet assainissement et alimentation en eau potable) et du diagnostic du SAGE. Ainsi cette nouvelle étape a été lancée lors de la CLE du 29 septembre 2015 pour une période de 7 mois et un montant de 62 090,40 € TTC.

La première phase de l'étude a permis de compléter l'état initial et plus particulièrement de développer les données sur l'assainissement collectif, non collectif et industriel, ainsi que sur l'alimentation en eau potable (gouvernance, installations, rejets des STEP, prix de l'eau, etc.).

La seconde phase de l'étude consiste à la réalisation du diagnostic du SAGE, pour ce faire les commissions thématiques du SAGE seront de nouveau réunies en janvier puis en avril 2016. L'objectif étant de permettre la validation du diagnostic du SAGE à la fin du premier semestre 2016.

- Réalisation d'une étude « Assistance à Maitrise d'ouvrage visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »

Le Bassin du Thouet présente la caractéristique d'un très grand nombre de plans d'eau, plus particulièrement sur sa partie ouest où la densité est très importante.

Face aux divergences d'opinion qui subsistent en matière d'impact quantitatif et qualitatif des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, les membres de la CLE se sont interrogés sur la façon d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables, ...).

Dans un souci de neutralité et de compétence, le bureau de la CLE a donc proposé de faire appel à un prestataire afin de déterminer des méthodologies visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet. Une fois ces méthodologies déterminées les membres de la CLE pourront ainsi décider des outils à mettre en œuvre pour identifier les plans d'eau les plus impactants et les moyens d'intervention à mettre en place.

Cette étude, d'un montant de 11 148 € TTC, a été lancée lors de la séance du Bureau de la CLE du 12 janvier 2015 et a pris fin lors de la séance du 10 mars 2015, une présentation des résultats finaux a été faite lors de la CLE du 15 avril 2015.

Les membres du Bureau de la CLE ont proposé de poursuivre ce travail en identifiant un sous bassin prioritaire dans lequel une analyse plus précise permettra d'identifier les plans d'eau les plus « problématiques » en se basant sur les critères identifiés dans l'étude.

Le rapport de l'étude est téléchargeable sur le site internet du SAGE Thouet :

<http://www.sagethouet.fr/documentation.html>

- Suivi des inventaires de zones humides sur le bassin du Thouet

Dans le cadre de la révision de leurs documents d'urbanisme, certaines collectivités du bassin procèdent à la réalisation de leurs inventaires communaux de zones humides. Selon le SDAGE Loire-Bretagne 2010 - 2015, la CLE du SAGE Thouet est responsable de la qualité de ces inventaires sur son périmètre. Pour s'en assurer, une méthodologie d'inventaire des zones humides a été validée le 16 janvier 2014 par la CLE. Toute commune du bassin du Thouet souhaitant réaliser l'inventaire de ses zones humides doit respecter cette méthodologie.

Au cours de l'année 2015, un nouveau groupement de commandes a été lancé par le Pays de Gâtine. Ce groupement concerne 17 communes du bassin du Thouet. La cellule d'animation du SAGE est associée aux différents groupes d'acteurs mis en place par les communes. Ainsi en fin d'année 2015, 2 premières communes ont commencé ce travail, les autres auront lieu en 2016.

- Poursuite de l'élaboration du Schéma Départemental de l'eau de la Vienne

Le Conseil Général de la Vienne a décidé, en collaboration avec l'État, d'élaborer un schéma départemental de l'eau afin d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans le département pour les 10 à 15 prochaines années.

Le SAGE Thouet est donc naturellement associé aux travaux d'élaboration de ce document et fait partie des commissions de travail suivantes :

- Comité de pilotage de l'étude
- Comité « Alimentation en eau potable »
- Comité « Assainissement »
- Comité « Milieux aquatiques »
- Comité « Usages de l'eau »
- Comité « Politiques publiques de l'eau »

- Cartographie des cours d'eau

Une instruction gouvernementale du 3 juin 2015 demande la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur les 2/3 du territoire métropolitain. Les services de l'État 79 ont souhaité associer la CLE du SAGE pour l'élaboration de cette cartographie sur la partie Deux-Sévrienne du bassin du Thouet.

Ainsi un comité technique issu de la CLE a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 20 novembre 2015 pour échanger sur les premiers éléments transmis par la DDT 79 et la suite à donner à ce travail. De nouvelles réunions de ce comité sont prévues en 2016.

En Vienne, un comité technique a été créé à l'échelle départementale. L'animateur du SAGE a assisté à la réunion de ce comité du 1 décembre 2015. De nouvelles rencontres sont également prévues en 2016.

- Suivi des subventions accordées pour l'élaboration du SAGE

Le SAGE est cofinancé par de nombreux partenaires. Cela induit un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun.

- Autres réunions suivies par la cellule d'animation

- 13/01/2015** : Comité de pilotage CTMA du Thouaret à Saint-Varent (SIBT)
- 12/01/2015** : Entretien téléphonique sur le volet milieux aquatiques du Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne
- 15/01/2015** : Réunion d'échanges sur le SCOT du Grand Saumurois à Saumur

- 20/01/2015** : Comité d’Orientation de l’OUGC Thouet-Thouaret-Argenton à Bressuire
- 21/01/2015** : Commission Environnement du SCOT du Seuil du Poitou à Chasseneuil-du-Poitou
- 21/01/2015** : Réunion d’information de la Coopérative de l’Eau 79 pour l’étude préalable à un projet collectif d’atteinte des volumes prélevables à Bressuire
- 02/02/2015** : Point d’avancement de l’étude « plans d’eau » avec le prestataire SERAMA et entretien téléphonique avec les SAGE Vendée et Sèvre Nantaise
- 03 & 04/02/2015** : Journée des animateurs de SAGE à Niort
- 10/02/2015** : Comité de pilotage de l’ORENVA à Saintes
- 09/03/2015** : Réunion d’information sur le projet de gazéification à Louzy
- 14/04/2015** : Rencontre des Présidents des syndicats de la Losse, de la Dive et du Thouaret
- 16/04/2015** : Rencontre des élus des communes en lien avec le projet de gazéification à Saint-Léger-de-Montbrun
- 23/04/2015** : Réunion SCOT Seuil du Poitou – étude TVB à Chasseneuil-du-Poitou
- 12/05/2015** : Comité de pilotage programme Re Sources BAC du Thouarsais à Thouars (SEVT)
- 12/05/2015** : Réunion préparation du nouveau groupement de commandes pour les inventaires zones humides du Pays de Gâtine à Parthenay
- 19/05/2015** : Réunion préparation mission photo du SAGE avec le prestataire
- 10/06/2015** : Rencontre avec la DDT 79 pour la méthodologie de la cartographie des cours d’eau sur le bassin du Thouet
- 18/06/2015** : Réunion d’information sur le projet de salle communale de Louzy (79) et de son intégration environnementale à Louzy
- 19/06/2015** : Comité « milieux aquatiques » du Schéma Départemental des Eaux de la Vienne à Vouneuil-sous-Biard
- 30/06/2015** : Conférence Départementale (79) de l’Eau à Niort
- 30/06/2015** : Comité de pilotage programme Re Sources du Cébron à Saint-Loup-Lamairé
- 01/07/2015** : Réunion MISEN « plans d’eau » à Niort
- 02/07/2015** : Réunion « rénovation » de l’arrêté cadre interdépartemental pluriannuel sécheresse du bassin Thouet-Thouaret-Argenton à Saint-Loup-Lamairé
- 07/07/2015** : Journée animateurs SAGE Poitou-Charentes à Chasseneuil-du-Poitou
- 10/07/2015** : Rencontre région Pays de la Loire des animateurs CRBV et SAGE à Nantes
- 23/07/2015** : Comité « milieux aquatiques » du Schéma Départemental de l’Eau de la Vienne à Poitiers
- 30/07/2015** : Rencontre de l’association Sèvre Environnement
- 10/09/2015** : Comité d’orientation de l’OUGC du Thouet-Thouaret-Argenton à Bressuire
- 15/09/2015** : Réunion de restitution de l’étude de la Coopérative de l’Eau 79 à Bressuire
- 24/09/2015** : Comité « Assainissement » du Schéma Départemental de l’Eau de la Vienne à Poitiers

- 28/09/2015** : Comité « Alimentation en eau potable » du Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne à Poitiers
- 10/10/2015** : Assemblée Générale du Syndicat de Promotion et de Valorisation des Étangs Poitou-Charentes Vendée à Cléssé
- 12/10/2015** : Préparation journée « membres CLE » avec les techniciens du CPIE Gâtine Poitevine et du Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret à Boismé
- 16/10/2015** : Réunion SCOT du Bocage Bressuirais à Bressuire
- 21/10/2015** : Rencontre avec le Communauté de Communes du Thouarsais sur le SCOT et le PLUi
- 28/10/2015** : Réunion cadrage inventaire de zones humides du Pays de Gâtine à Parthenay
- 12/11/2015** : Présentation du SAGE au comité syndical de la Communauté d'Agglomération de Saumur Loire Développement à Saumur
- 13/11/2015** : Comité « Usages de l'eau » du Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne à Poitiers
- 03/12/2015** : Journée Agence de l'Eau « Comment sensibiliser sur le SDAGE » à Vierzon

4. Actions de communication 2015

La lettre du SAGE

La lettre du SAGE a été envoyée en juin et décembre 2015, aux 192 communes, aux 11 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération comprises dans le bassin versant du Thouet. Les collectivités sont donc régulièrement informées des décisions prises au sein de la CLE (cf. annexes).

Cette lettre est également diffusée aux membres de la CLE et aux syndicats de rivière, d'adduction d'eau potable, d'assainissement et de Pays et mise en ligne sur le site internet du SAGE.

- Site internet du SAGE Thouet

Conformément à la demande des membres de la CLE en décembre 2012, un site internet du SAGE Thouet est en ligne depuis juin 2013 (www.sagethouet.fr). Cet outil renseigne différentes rubriques (définition du SAGE, présentation du bassin versant, membres de la CLE, actualités) et permet de télécharger tous les documents relatifs à son élaboration (cf. annexes).

Une rubrique « intranet », accessible par l'intermédiaire d'un identifiant et d'un mot de passe, permet d'accéder aux documents destinés à l'usage exclusif des membres de la CLE (projet de compte rendu, dossiers portés à connaissance, avis motivés, études du SAGE ...).

- Journée « membres de la CLE »

Une journée d'information/sensibilisation à l'attention des membres de la CLE et des partenaires du SAGE a été organisée le 17 novembre 2015 à Boismé (79). Cette journée a permis aux

participants d'échanger sur le sujet de « l'hydromorphologie des cours d'eau » avec un premier temps en salle puis suivi de visites de terrain.

- Mission photos

Afin d'enrichir la photothèque du SAGE et avoir de nouveaux supports pour les outils de communication du SAGE, une mission photos a été organisée et a permis l'acquisition de 50 nouveaux clichés.

5. Budget et financement de l'année 2015

Le SAGE est cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne et les régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire. Le Département du Maine-et-Loire a stoppé sa participation depuis cette année. Ces nombreux partenaires induisent un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun. De plus, dans le but d'asseoir la légitimité du co-portage, le SMVT et Saumur Agglo demandent une participation financière aux 11 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération au travers de contributions solidaires.

Pour l'année 2015 les dépenses se sont élevées à **107 769,21 €** (vote du compte administratif 2015 lors du comité syndical du SMVT du 16 février 2016). Les dépenses principales étant :

- Animation : 63 544.49 € (salaires cellule animation)
- Communication : 4 225.44 € (lettres d'information + missions photos)
- Étude : 23 566.08 € (étude impacts des plans d'eau + acompte étude complément état initial diagnostic SAGE)

(Compte administratif 2015 détaillé en annexe)

6. Analyse – bilan – perspectives

- Bilan 2015 / Difficultés rencontrées

Cette année 2015 a permis la finalisation et la validation de l'état initial du SAGE par la CLE lors de la séance plénière du 15 avril 2015. Suite à cette validation, la CLE a fait appel à un prestataire pour réaliser le diagnostic du SAGE et le complément du volet « assainissement/alimentation en eau potable » de l'état initial. Cette étude lancée le 29 septembre 2015 doit se terminer à la fin du premier semestre 2016. À noter également, la réalisation d'une étude sur l'amélioration des connaissances sur les plans d'eau et leurs impacts qui a eu lieu de janvier à mars 2015.

De plus, La communication autour du SAGE a également été poursuivie avec la diffusion de la lettre, l'actualisation du site internet, la réalisation d'une mission photos et l'organisation d'une journée d'information/sensibilisation des membres de la CLE. **Ces différents éléments montrent que l'élaboration du SAGE Thouet suit son cours.**

Toutefois, la suite à donner à l'étude sur les plans d'eau et leurs impacts restent à définir. En effet, ce premier travail a permis d'identifier les méthodes à mettre en œuvre pour identifier les plans d'eau les plus « problématiques » et a mis en avant le temps conséquent nécessaire pour poursuivre ce travail. Une réflexion sera nécessaire pour définir les moyens techniques et humains à mettre en place pour la suite de cette étude.

On notera également que l'année 2015 a vu le renouvellement partiel de la CLE et du Bureau suite aux élections départementales. Les élections régionales de décembre 2015 vont également entraîner une modification de la CLE et du Bureau en 2016.

La finalisation et la validation du diagnostic du SAGE sera l'objectif prioritaire début 2016 avec la convocation une nouvelle fois des commissions thématiques en janvier puis en avril.

- Perspectives 2016

- Validation du complément de l'état initial et du diagnostic du SAGE

Lors de la CLE du 29 septembre 2015 a été lancée le complément de l'état initial (volet assainissement/alimentation en eau potable) et le diagnostic du SAGE. L'objectif étant la validation de cette étude à la fin du premier semestre 2016.

- Poursuite de l'élaboration du SAGE

Sous réserve de la validation du diagnostic du SAGE par les membres de la CLE à la fin du premier semestre 2016, l'étape suivante de l'élaboration du SAGE consistera à la réalisation de l'étape « tendances et scénario ». Pour ce faire, les membres de la CLE feront appel à un prestataire. Ce travail pourra être lancé fin 2016 ou début 2017 en fonction des décisions des membres de la CLE.

- Étude sur les modalités de mise en œuvre de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin du Thouet

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) institue la compétence de Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Cette nouvelle compétence va entraîner une évolution des périmètres et des structures en charge de la gestion des milieux aquatiques du bassin. En effet, certaines EPCI devront exercer cette compétence à partir du 1er janvier 2018 alors qu'ils ne l'exercent pas actuellement. Ces EPCI

pourront, s'ils le souhaitent, transférer cette compétence à des syndicats sur tout ou partie de leur territoire.

Afin d'avoir une cohérence à l'échelle du bassin du Thouet et permettre de lancer les réflexions sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, certaines collectivités ont sollicité le SAGE pour le lancement d'une étude globale (juridique, financière, ressources humaines, gouvernance, ...) à l'échelle du bassin versant du Thouet visant à définir les potentielles modalités de mise en œuvre de la GEMAPI. Il sera donc proposé aux membres de la CLE, le lancement de cette étude courant 2016.

- Communication

La lettre du SAGE continuera d'être envoyée 2 fois par an aux différentes collectivités du territoire. Le site internet sera régulièrement actualisé pour permettre aux partenaires du SAGE Thouet de suivre son élaboration. Des supports de communication pourront être réalisés pour faire connaître le SAGE et son avancement.

Une journée d'information/sensibilisation à l'attention des membres de la CLE et des partenaires du SAGE pourra être organisée, comme en 2015, afin d'aborder une thématique rencontrée lors des travaux d'élaboration du SAGE.

Enfin il sera proposé aux membres de la CLE la réalisation de panneaux de signalisation permettant d'identifier les principaux cours d'eau du territoire au niveau du réseau routier ainsi que leur appartenance au bassin versant du Thouet. La mise en place de ces panneaux ayant pour but de sensibiliser le grand public aux problématiques liées à l'eau. Des premiers échanges sur la réalisation de cette action ont eu lieu en 2015 et devront se poursuivre au cours de l'année à venir.



Zoom sur les Captages d'Alimentation en Eau Potable et les Contrats Territoriaux

Sur le territoire du SAGE Thouet, 4 sites de captage sont concernés par la mise en œuvre de la production d'eau potable. Ces captages sont regroupés autour de la commune de Thouet. Cette situation s'explique par la nature du bassin géographique. Plusieurs captages, 11 sont classés en captage classés.

Les captages classés ont été définis au niveau national comme étant les plus menacés par les pollutions d'origine agricole, industrielle, artisanale, commerciale, domestique, etc.

- 1. Une des raisons est le fait de la pollution par les nitrates et les pesticides.
- 2. La situation géographique de la ressource au vu de la population desservie.
- 3. La volonté de sécuriser certains captages stratégiques.

Ces captages sont particulièrement protégés par le Décret de Zones Sursensibles à Contaminations Environnementales (ZSCE) qui vise à la délimitation des zones d'interdiction et à la réalisation de diagnostics territoriaux des pressions susceptibles d'affecter la zone de protection du bassin d'alimentation de captage. Également, une loi prévoit un programme d'actions permettant d'aider la création de ces captages et à respecter les normes établies de manière agricole et environnementale. Sur le bassin de Thouet, il s'agit de captages de la Source Bourneuse de Montreuil-Bellay (49).

En 2010, le programme Pêcheurs et eau potable a permis de financer la construction de ces captages. Le programme consiste en une démarche participative et volontaire de sécurisation de la qualité de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable. Une



Infos Pratiques

Destinée à tous les acteurs de l'eau et des élus concernés par le SAGE, cette lettre présente les données, les enjeux, l'actualité de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Thouet. La Commission Locale de l'Eau a choisi de diffuser largement cette lettre d'information.

Pour recevoir gratuitement cette lettre vos coordonnées doivent être envoyées par email à l'adresse suivante : CLE@SAGE-thouet.fr

Pour plus d'infos

Vous trouverez tous les détails de la CLE du SAGE Thouet sur www.sage-thouet.fr

Contact de la cellule d'animation
Sandrine MARIÉ, Présidente de la CLE du SAGE Thouet
06 44 64 64 64
sage.thouet@wanadoo.fr

Composition de la Cellule d'Animation

Olivier CUSQUÉ, Président de la CLE du SAGE Thouet
Renaud PÉLÉ, animateur du SAGE Thouet
Alexis PÉLÉ, technicien du SAGE Thouet
Claude MATHÉAULT, secrétaire adjointe

Avec le soutien de



Photo

Nous vous remercions pour les photos envoyées par les membres de la CLE du SAGE Thouet. Elles ont été publiées dans cette lettre.

Plus d'infos à la cellule d'animation de la CLE du SAGE Thouet. Vous pouvez nous contacter par email à CLE@SAGE-thouet.fr ou par téléphone au 06 44 64 64 64.

Bonne lecture !
Olivier CUSQUÉ
Président de la CLE du SAGE Thouet

Où en est-on ?

L'année 2015 a permis aux membres de la CLE du SAGE Thouet de travailler sur la mise en œuvre de la production d'eau potable. Le 15 avril 2015, les membres de la CLE ont voté l'avis relatif au SAGE et ont ainsi enjoint un diagnostic des connaissances sur les enjeux environnementaux et économiques en eau potable.



Pour répondre à ce travail, le site a été fait évoluer en complément de l'état initial de diagnostic du SAGE. Depuis octobre 2014, le Bureau d'Études SAGE (BES) a été créé. Ce bureau a pour mission de réaliser l'état initial de diagnostic de l'eau potable en 7 mois afin d'élaborer le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Le premier état initial de diagnostic a été réalisé en 2014. Ce diagnostic a permis de réaliser l'état initial de diagnostic en complément des données de l'état initial de diagnostic et de réaliser le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Après avoir réalisé le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet a été créée. Elle est composée de :

- Mme Jocelyne MARTEL (Conseillère Départementale de Maine-et-Loire)
- Mme Marie-Josée BELLAMY (Conseillère Départementale de la Vendée)
- Mme Catherine LECHEVAL (Conseillère Départementale des Deux-Sèvres)
- M. Olivier FOUQUÉ (Conseiller Départemental des Deux-Sèvres)

Nous vous remercions pour le soutien apporté par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet.



CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Une instruction gouvernementale du 2 juin 2014 demande aux services de l'État des Départements de réaliser un inventaire des cours d'eau sur les 200 du territoire métropolitain d'ici à novembre 2015. Ce processus doit permettre d'identifier les milieux hydrographiques devant être classés comme cours d'eau de 100 m de large ou plus, ou de 100 m de large ou plus, ou de 100 m de large ou plus, ou de 100 m de large ou plus.

Pour réaliser ce travail, les services de l'État des Départements ont mandaté la CLE du SAGE Thouet. Avec un Comité Technique mixte de la CLE a été créé pour étudier et valider la réalisation de cette cartographie et la carte Carte Nationale du Bassin de Thouet.

Le groupe de travail composé d'élus, d'associés, d'acteurs de l'eau et d'experts techniques, ont travaillé ensemble à la réalisation de cette cartographie. Ce travail a été réalisé à l'aide de données géographiques et de données de terrain. Ce travail a été réalisé à l'aide de données géographiques et de données de terrain.

Des ateliers participatifs ont permis de réaliser un état initial de diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015. Ce diagnostic a permis de réaliser l'état initial de diagnostic en complément des données de l'état initial de diagnostic et de réaliser le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Après avoir réalisé le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet a été créée. Elle est composée de :

UNE JOURNÉE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES DE LA CLE

Une journée d'information a été organisée pour les membres de la CLE du SAGE Thouet le 17 novembre 2015 à la commune de SOIRÉE (49), sur le thème : « Comprendre les enjeux de la ressource en eau potable ».

Cette journée a permis d'échanger avec les membres de la CLE du SAGE Thouet. Elle a permis de réaliser l'état initial de diagnostic en complément des données de l'état initial de diagnostic et de réaliser le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Cette journée d'échange a permis de réaliser l'état initial de diagnostic en complément des données de l'état initial de diagnostic et de réaliser le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Le Président et le technicien du Syndicat Intercommunal du Bassin de Thouet ont pu réaliser les échanges nécessaires pour la réalisation d'une zone d'étude de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Après avoir réalisé le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet a été créée. Elle est composée de :



Cette journée d'information a permis de réaliser l'état initial de diagnostic en complément des données de l'état initial de diagnostic et de réaliser le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015.

Après avoir réalisé le diagnostic de l'eau potable en 11 novembre 2015, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet a été créée. Elle est composée de :

Nous vous remercions pour le soutien apporté par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet.

Compte Administratif 2015 – SAGE Thouet

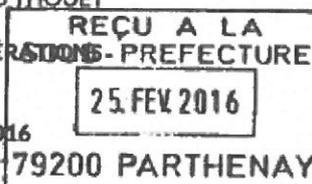
**DÉPARTEMENT
DES
DEUX-SÈVRES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

.....
Séance du mardi 16 février 2016
.....



L'an deux mille seize, le seize février, à dix-huit heures trente minutes, les membres du comité syndical du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Loup-Lamairé, sous la présidence de M. Olivier CUBAUD, sur la convocation faite le lundi 25 janvier 2016. Le comité syndical du jeudi 4 février 2016 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire, une deuxième convocation a été envoyée.

Délégués titulaires présents

Le Président : Olivier CUBAUD

Les Vice-présidents :

Mesdames les déléguées : Rosemary BARBIER, Henriette BEAUDET, Christine CHOQUET, Sylvie DECEMME, Françoise HULLIN, Céline LHOMMEAU

Messieurs les délégués : Jean-Claude BABU, Pierre BIGOT, Mickaël BOIDRON, Jean-Marie BOUDIER, Mickaël DE MORAIS, Nicolas DELAUNAY, Alain GUERET, Jean-Claude GUERIN, Daniel GUERINEAU, Louis-Marie LUMINEAU, Jean-Yann MARTINEAU, Christian RABIN, Francis RENAUDEAU, Daniel SOURISSEAU, Jean-Pierre THEBAULT

Délégués suppléants

Joël BERTHELOT suppléant de René FORTHIN, Albert BOIVIN suppléant de Patrick DEVAUD, Jacky PROUST suppléant de Véronique CORNUAULT, Marie-Pascale RUSSEIL suppléante de Julia SALVAT

Conseillers Départementaux

Hervé DE TALHOUE-ROY, Béatrice LARGEAU, Esther MAHIET-LUCAS

Pouvoirs

Danièle SOULARD donne pouvoir à Rosemary BARBIER, Olivier FOUILLET (2 voix) donne pouvoir à Béatrice LARGEAU

Absents / Excusés

Mesdames les déléguées : Michelle ARNAULT (excusée), Nathalie BRESCIA, Amandine DUGUET, Mathilde FAURE, Sylvie GERBIER, Annie LAURENTIN, Marie-Aurore LAVAUD, Antoinette MARCHADIER, Lucie MORISSET, Sylvie PROUST, Agnès RAVAILLEAU BACHELIER, Patricia SCHAAF (excusée), Chantal TIREL

Messieurs les délégués : Xavier AUBRUN (excusé), Pascal BIRONNEAU (excusé), Gérard BLANQUART, Jean-Michel BLOT, Norbert BONNEAU, Hervé BOTON, Jean-François COIFFARD (excusé), Dominique DAVID, Pierre DES DORIDES, Didier DUBIN, Bruno DUPAS (excusé), Claude FERJOU, Pascal FILLION (excusé), Gérard GIRET, Jean-Pierre GUILLAUMIN, Christophe GUILLOT, Patrice HOUTEKINS (excusé), Dominique JOLLY (excusé), Nicolas MARTIN, Samuel MAUDET, Benoît PILLOT, Stéphane PROUST, Daniel ROBERT, Max SAVU, Gilles SORIN

Les Conseillers Départementaux : René BAURUEL, Coralie DENOUES (excusée), Gilbert FAVREAU (excusé), Maryline GELEE, Marie-Pierre MISSOUX, Sylvain SINTIVE

Délégués	
En exercice	76
Présents	29
Votants	31
Pour	31
Contre	
Abstention	

Objet: Vote du compte administratif 2015 - budget annexe SAGE THOUJET

Monsieur le Président présente les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015 ou budget annexe SAGE THOUJET qui se décomposent comme suit :

SECTION	Résultats à la clôture de l'exercice 2014		Opérations de l'exercice 2015			Résultat de l'exercice 2015		Résultats à la clôture de l'exercice 2015	
	DEFICIT	EXCEDENT	MANDATS EMIS	TITRES EMIS	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCIDENT	
INVESTISSEMENT									
FONCTIONNEMENT	-342,63		107 769,21	131 979,25		24 210,04		23 867,41	
TOTAL	-342,63		107 769,21	131 979,25		24 210,04		23 867,41	

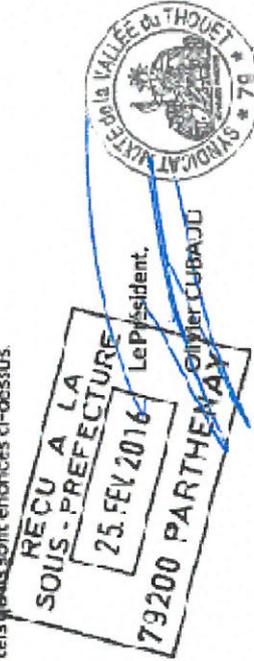
Ce document est rigoureusement conforme au compte de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Adopte les résultats du Compte Administratif 2015 du budget annexe SAGE THOUJET tels qu'ils sont énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint-Loup les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture le 24/02/2016 et de la publication/modification



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2015 + DM	CA 2015	% réalisation
002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	342,63		-
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	91 090,00	41 017,64	45,03
60 ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	3 000,00	1 947,50	64,92
60611 Eau et assainissement	100,00	62,81	62,81
60612 Energie - Electricité	300,00	154,21	51,40
60621 Combustibles	1 350,00	643,15	47,64
60622 Carburants	500,00	435,00	87,00
60632 Fournitures de petit équipement (sièges, horloge, portemanteaux, po	100,00	79,42	79,42
60636 Vêtements de travail	150,00	50,33	33,55
6064 Fournitures administratives	500,00	522,58	104,52
61 SERVICES EXTERIEURS	74 150,00	31 277,53	42,18
611 Contrats de prestation de service (CDG + entretien locaux)	1 000,00	696,30	69,63
6132 Location immobilière (bureaux)	2 775,00	2 707,90	97,58
6135 Locations mobilières (Photocopieur, standard, MAF)	1 000,00	768,99	76,90
61521 Terrains (entretien extérieur)	240,00	222,31	92,63
615228 Bâtiments		48,44	
61551 Matériel roulant (entretien véhicules)	500,00	520,63	104,13
61558 Autres biens mobiliers		85,25	
6156 Maintenance (photocopieur - mat. Informatique - site - chaudière)	1 200,00	1 468,54	122,38
6161 Primes d'assurance (SMACL - Mutuelle de Poitiers)	900,00	940,79	104,53
617 Etudes et recherches (études plans d'eau)	65 000,00	23 566,08	36,26
6182 Documentation générale et technique (La Gazette - CO - ADM)	180,00	252,30	140,17
6184 Formation du Personnel	1 355,00		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 940,00	7 758,88	55,66
6225 Indemnités au comptable	90,00		
6231 Annonces et insertions (Marché Online)	150,00	143,64	
6237 Publications (lettres + communication)	9 000,00	4 225,44	46,95
6251 Déplacements	1 300,00	619,36	47,64
6257 Réception	700,00	575,29	82,18
6261 Frais d'affranchissement	1 700,00	1 284,42	75,55
6262 Frais de télécommunications	1 000,00	910,73	91,07
63 IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		33,73	
637 Autres impôts (redevance ordures ménagères)		33,73	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	53 190,00	52 370,05	98,46
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 000,00	1 000,00	100,00
6218 Autre personnel extérieur (CPIE - Journée thématique)	1 000,00	1 000,00	
63 IMPÔT, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	890,00	828,84	93,13
6332 Cotisations versées au FNAL	40,00	34,56	86,40
6336 Cotisations au CDG et au CNFPT	700,00	690,72	98,67
6338 Autres impôts et taxes sur rémunérations	150,00	103,56	69,04
64 CHARGES DE PERSONNEL	51 300,00	50 541,21	98,52
64111 Rémunération principale	7 000,00	6 858,12	97,97
64118 Autres indemnités	150,00	102,48	
64131 Rémunérations personnel non titulaire	28 000,00	27 559,44	98,43
64138 Autres indemnités personnel non titulaire	130,00	120,00	
6451 Cotisations à l'URSSAF	9 500,00	9 466,38	99,65
6453 Cotisations aux caisses de retraites	3 200,00	3 218,58	100,58
6454 Cotisations aux ASSÉDIC	1 600,00	1 524,96	95,31
6455 Cotisations assurance personnel	1 600,00	1 628,63	101,79
6474 Versements aux autres œuvres sociales (CNA5)			
6475 Médecine du travail, pharmacie	120,00	62,62	52,18
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 800,00	13 003,28	94,23
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 800,00	13 003,28	94,23
658 Charges diverses de la gestion courante (Salaires poste SAGE/N)	13 800,00	13 003,28	94,23
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 065,42	1 378,24	66,73
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 065,42	1 378,24	66,73
673 Titres annulés (trop perçu 2014 AFLB + CG79)	2 065,42	1 378,24	66,73
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	160 488,05	107 769,21	67,15

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2015 + DM	CA 2015	% réalisation
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	160 488,05	131 979,25	82,24
Etat				
74718	Autres subventions de l'Etat - AELB (études/animation/commu	79 765,37	77 470,84	
Région				
7472	Autres subventions et participations	23 680,48	12 990,37	54,86
	Région Pays de Loire - animation/communication	1 618,21	2 117,00	12,98
	Région Poitou Charentes - animation	19 062,27	10 873,37	55,21
Departements				
7473	Autres subventions et participations	24 206,20	13 014,10	53,76
	Département de la Vienne - études/animation/communication	3 631,00	1 352,50	37,25
	Département du Maine et Loire - études/animation/communication	2 910,79		
	Département des Deux Sèvres - études/animation/communication	17 631,11	11 660,00	66,11
Communes				
74741	Communes membres du GFP	895,85	895,85	100,00
	Communes SMVT	15,89	15,89	100,00
	Communes SAGE (contributions solidaires)	819,96	819,96	100,00
Groupements de collectivités				
74751	Groupement de collectivités	24 340,51	24 340,51	100,00
	CC SMVT	13 888,18	13 888,18	100,00
	CC SAGE (contributions solidaires)	10 452,03	10 452,03	100,00
74758	Autres subv. et part. - CASLD	7 599,64	3 267,58	43,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		160 488,05	131 979,25	82,24

Documents téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet

L'espace « documentation » (<http://www.sagethouet.fr/documentation.html>) du site internet du SAGE Thouet permet de télécharger les documents suivants :

- Arrêté Inter-Préfectoral fixant le périmètre du SAGE Thouet
- Arrêté Préfectoral de composition de la CLE du SAGE Thouet
- Comptes rendus des séances de la CLE
- Comptes rendus des séances du Bureau de la CLE
- Comptes rendus des commissions thématiques du SAGE Thouet
- Lettres du SAGE Thouet
- Rapport annuel d'activité de la CLE
- Modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet
- Études du SAGE Thouet
- État initial du SAGE

L'espace intranet du site, accessible aux membres de la CLE, permet de télécharger les documents en cours de validation.

Des informations sur le SAGE sont également disponibles sur le site internet Gest'eau : <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/thouet>

